

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Service Territorial
de l'Architecture et du Patrimoine
de la Seine-Maritime

Rouen, le 28/12/12

L'Architecte des Bâtiments de France,

à

Affaire suivie par : Patrice PUSATERI
Tél. : 02.32.10.70.70
Fax. : 02.35.72.51.38

ALBEA

A l'attention de Monsieur Régis LANAUD,
Directeur Général Délégué
Allée des Maisons Bleues
Le Bosc Hérisson
76570 MESNIL PANNEVILLE



Objet : Autoroute A 150- Section Ecalles-Alix / Barentin
Vos réf : 2012/CG/RLA/412
Nos réf. : PP/DB N° 2012 - 433

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez bien voulu nous adresser le dossier d'Avant-Projet Autoroutier portant sur l'insertion paysagère de la section Ecalles-Alix / Barentin de l'Autoroute A 150, ainsi que la demande d'autorisation de travaux portant sur les aménagements prévus aux abords du château de Roumare et de l'église de Bouville, édifices inscrits au titre des Monuments Historiques.

J'ai l'honneur de vous faire part de mon avis favorable sur les travaux envisagés aux abords de ces deux monuments.

Le dossier portant sur les aménagements liés à l'insertion paysagère de l'ensemble de l'ouvrage recueillent également un avis favorable de ma part, sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes :

- un masque végétal constitué de haies basses, devrait être réalisé en limite de l'emprise des bassins multifonctions de la Vallée de l'Austreberthe, afin de diminuer leur impact visuel,
- la plantation de la haie mixte prévue le long de l'autoroute au droit du château de Panneville (non protégé au titre des Monuments Historiques), devrait être renforcée, sans pour autant empêcher toute vision du château par les usagers de l'ouvrage.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France,



Patrice PUSATERI